

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session Hiver 2019

POL 1400-10
INTRODUCTION AUX RELATIONS
INTERNATIONALES
Lundi 14h00 à 17h00

Chargé de cours : **Gauthier Mouton**

Bureau : A-4025

mouton.gauthier@uqam.ca

Disponibilités : Jeudi 13:30-15:30 ou sur rendez-vous

DESCRIPTIF

Introduction aux principaux concepts en relations internationales à travers une analyse de l'évolution du système mondial. Étude des forces profondes, des luttes, des acteurs, des enjeux et idées qui ont façonné le système mondial jusqu'à nos jours.

Objectif du cours

Ce cours vise à initier les étudiants-es à la pratique de l'analyse des rapports internationaux. Il a double objectif : tracer une vue d'ensemble de l'évolution de l'ordre mondial contemporain, et présenter une analyse historique et critique de l'émergence d'éléments constitutifs du système international et mondial. Ce cours s'appuie sur une série de concepts de base qui constituent des outils pour analyser les rapports et les conflits au sein de cet ordre international contemporain.

Structure du cours

Le cours se divise en trois parties :

1. Particularité des Relations internationales en tant que sous-champ de la science politique, c'est-à-dire son objet d'étude spécifique;
2. Évolution simultanée de quatre des piliers de l'ordre international contemporain : le capitalisme, l'État-nation, le système interétatique et la guerre;
3. Évolution des rapports mondiaux au XXe siècle et les grandes transformations qui ont donné lieu à l'ordre mondial du XXIe siècle.

Organisation pédagogique

Le bon déroulement du cours nécessite un important effort de lecture. **La lecture de l'ensemble des textes indiqués dans le calendrier ci-après est obligatoire.** La plupart de ces lectures sont regroupées dans le recueil de textes préparé par le chargé de cours et disponible à la COOP-UQAM. Le calendrier ci-après indique l'endroit (via Internet) où vous pourrez vous procurer les deux (2) textes qui ne sont pas inclus dans le recueil.

Engagement mutuel

En assistant à ce cours, voici ce à quoi vous pourrez vous attendre du chargé de cours :

- ✓ qu'il se présente en classe préparé et à l'heure;
- ✓ qu'il vous remette les travaux corrigés dans un délai raisonnable;
- ✓ qu'il réponde sérieusement à toute question ou à tout commentaire en classe;
- ✓ qu'il ne communique, en classe, avec personne d'autre que les étudiants-es en face de lui.

Voici ce que votre professeur attend de vous pour la bonne marche du cours :

- ✓ que vous arriviez à l'heure, ayant effectué les préparations exigées (travaux et/ou lectures), et ayant en main le texte à l'étude pour la séance tel qu'indiqué dans le calendrier ci-après (texte que vous aurez lu AVANT le cours);
- ✓ que vous respectiez les modalités de dépôt des fiches, telles que décrites dans le présent plan de cours;
- ✓ que vous n'utilisiez aucun de vos appareils électroniques (téléphone, tablette, ordinateur, etc.) à des fins de communication ni ne consultiez les réseaux sociaux;
- ✓ que vous n'effectuiez d'autres tâches que la prise de notes pendant les cours ou le visionnement d'un film;
- ✓ que vous ne meniez pas une discussion en parallèle avec les personnes assises près de vous, que ce soit durant les cours ou pendant le visionnement d'un film;
- ✓ que l'expression de vos désaccords avec les points de vue défendus par vos pairs ou par le professeur soit faite avec respect.

Ouvrage obligatoire

- Recueil de textes POL1400-10

Ouvrage recommandé

- MACLEOD, Alex, Évelyne DUFAULT, Frédérick, GUILLAUME DUFOUR et David MORIN (dir.), 2008. *Relations internationales : Théories et concepts*, 3e éd. revue et augmentée, Montréal : Athéna éditions.


Autres ouvrages de références en relations internationales

- Stefan C. AYCUT et Amy DAHAN, *Gouverner le climat? 20 ans de négociations internationales*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2015.
- Dario, BATTISTELLA, *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 4^{ème} édition, 2014.
- Dario BATTISTELLA, *Paix et guerres au XXIe siècle*, Auxerre, Éditions Science humaines, 2011.
- John BAYLIS et Steve SMITH (dir.), *The Globalization of World Politics: An Introduction to International Relations*, Oxford, Oxford University Press, 6^{ème} édition, 2013.
- Robert FRANK (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, 2012.
- Emilian KAVALSKI (dir.), *Encounters with World Affairs: An Introduction to International Relations*, Surrey, Ashgate, 2015.
- Maxime LEFEBVRE, *Le jeu du droit et de la puissance. Précis de relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, 4^{ème} édition, 2013.
- Alex MACLEOD et Dan O'MEARA (dir.), *Théories des relations internationales. Contestations et résistances*, Montréal, Athéna, 2010.
- Philippe MOREAU DEFARGES, *Relations internationales* (tome 1 : *Questions régionales* et tome 2 : *Questions mondiales*), Paris, Seuil, 7^{ème} édition, 2011.
- Pierre MILZA, *Les relations internationales de 1918 à 1939*, Paris, Armand Colin, 3^{ème} édition, 2008.
- Robert O'BRIEN et Marc WILLIAMS, *Global Political Economy: Evolution and Dynamics*, New York, Palgrave, 5^{ème} édition, 2016.
- Stéphane PAQUIN, *Théories de l'économie politique internationale*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2013.
- Jean-Jacques ROCHE, *Relations internationales*, Paris, LGDJ, 7^{ème} édition, 2014.
- Pierre DE SENARCLENS, *La mondialisation : théories, enjeux et débats*, Paris, Armand Colin, 4^{ème} édition, 2005.
- Marie-Claude SMOUTS, Franck PETITEVILLE, Dario BATTISTELLA et Pascal VENNESSON, *Dictionnaire des relations internationales : approches, concepts et doctrines*, Paris, Dalloz, 2012 (3^{ème} édition).
- Serge SUR, *Relations internationales*, Paris, Montchrestien, 6^{ème} édition, 2011.

Évaluation

Fiches de lecture :	5 x 10 % =	50 %
Examen mi-session :		20 %
Examen de synthèse en 2 parties :	15 % + 15 % =	30 %

Fiches de lecture hebdomadaires

- ✓ Les fiches représentent 50 % de la note finale, soit **10 % par fiche**, et elles sont à remettre selon le calendrier ci-après.
 - ✓ **Un minimum de six (6) fiches est à remettre**, mais seules les cinq (5) meilleures compteront pour la note finale. Notez que rien ne vous empêche de remettre plus que le minimum des six fiches exigées.
 - ✓ Parmi les six (6) fiches de lecture à remettre, **trois (3) sont imposées**. Il s'agit des fiches marquées «  La remise de cette fiche est obligatoire » dans le calendrier ci-après (celles à remettre le 21 janvier, le 18 mars et le 1 avril). Pour les trois autres fiches, vous les choisirez parmi celles du calendrier ci-après.
- ⇒ Notez que **vous n'êtes pas dispensés** de lire les textes pour lesquels vous choisirez de ne pas faire de fiche, puisqu'ils servent de base à la matière qui sera vue en classe et qu'ils pourraient faire l'objet d'une question d'examen.

Présentation des fiches :

- ✓ Remise en format papier.
- ✓ Maximum 400 mots
- ✓ Imprimée à double interligne
- ✓ Police de caractères Times ou Times New Roman, en 12 points
- ✓ Pas de page de couverture

Échéancier des fiches :

Les fiches doivent être remises **au plus tard à la fin de la pause de la séance en question**, selon le calendrier ci-après. Les fiches envoyées par courriel ou déposées au bureau du chargé de cours sans entente préalable **ne seront pas acceptées**. **Aucune fiche remise en retard ne sera corrigée.**

Contenu des fiches :

Les fiches doivent être rédigées dans vos propres mots, donc pas de citations de l'auteur-e.

Chaque fiche doit contenir les quatre éléments ci-dessous, présentés dans l'ordre suivant :

- ✓ **Référence bibliographique** du texte analysé : elle devra être complète et exacte;
- ✓ **But de l'auteur-e** : amorcez par un verbe à l'infinitif (démontrer, examiner, présenter, contester, tracer, etc.), puis présentez l'objectif (ou les objectifs) de l'auteur-e (en quelques lignes);
- ✓ **Thèse** : il s'agit d'un énoncé susceptible d'être vrai ou faux, présentant le point de vue défendu par l'auteur-e dans le texte (2 ou 3 lignes);
- ✓ **Argumentation** : énumérez les arguments principaux soulevés par l'auteur-e pour démontrer sa thèse.

Examen mi-session

L'examen de mi-session aura lieu le **4 mars** et portera sur les grandes crises de 1914 à 1945, telles qu'analysés par John Keegan, Pierre Mizla et Karl Polyani (voir les références dans la section « Calendrier », ci-après). Il s'agit d'**un examen à livre ouvert** dans lequel vous répondrez à une (1) seule des deux (2) questions à développement sur les enjeux abordés dans ces textes. Cet examen comptera pour **20 % de la note finale**.

Examen de synthèse

L'examen de synthèse aura lieu le **15 avril** et portera sur l'ensemble de la matière du cours et des lectures obligatoires. Il est divisé en deux parties :

1^{ère} partie : Vous donnerez une définition courte (max. 5 phrases) de 10 concepts choisis parmi la liste des 30 concepts de base qui figure dans ce plan de cours. Cette partie comptera pour **15 % de la note finale**.

2^{ème} partie : Vous répondrez à des questions à choix multiples portant sur l'ensemble de la matière du cours et des lectures obligatoires. Cette partie comptera pour **15 % de la note finale**.

- ✓ Les étudiants-es sont tenus **d’assister à toutes les séances** du cours; toute absence devra être justifiée.
- ✓ La lecture de **l’ensemble des textes dans le calendrier est obligatoire.**
- ✓ L’examen de synthèse **NE SERA PAS CORRIGÉ SI** l’étudiant-e n’a pas remis **un minimum de six (6) fiches hebdomadaires, y compris celles marquées « la remise de cette fiche est obligatoire ».**
- ✓ Les fiches remises en retard ne seront **ni corrigées ni considérées comme ayant été remises.**
- ✓ **Pour l’examen de synthèse, vous ne pourrez consulter ni livres, ni notes, ni ordinateurs.**

Les 30 concepts de base à maîtriser pour l’examen de synthèse du 15 avril	
Anarchie internationale	Intérêt national
Avantage comparatif	Mercantilisme
Balance de paiements	Mondialisation
Capitalisme	Ontologie
Co-existence pacifique	Système westphalien
Dilemme de la sécurité	Puissance
Division internationale du travail	Sécurisation
Sécurité nationale	Sécurité collective
Société internationale	Épistémologie
État	Équilibre de puissances
Guerre	Gouvernance
Hégémonie	Souveraineté
Système de Bretton Woods	Idéalisme
Impérialisme	Système étalon or
Transnationalisation	Ordre mondial

Calendrier

Section I – Qu'est-ce que la discipline Relations Internationales ?

- 7 janvier** - **Présentation du plan de cours**, discussions et adoption de la formule pédagogique et du mode d'évaluation
- **L'objet d'étude, et comment l'analyser (i)**

- 14 janvier** - **L'objet d'étude, et comment l'analyser (ii)**
- **Comment lire un texte**

Lecture obligatoire

- BAYLIS, John, Steven, SMITH et Patricia OWENS (dir.), 2012, « Introduction », dans IDEM, *La globalisation de la politique mondiale*, Montréal : Modulo, pp. 1-16.

Section II – L'évolution des piliers de l'ordre international

21 janvier L'évolution du capitalisme mondial



Remise de la 1^{ère} fiche portant sur le texte de Sternberg – **Attention la REMISE DE CETTE FICHE EST OBLIGATOIRE**

Lecture obligatoire

- STERNBERG, Fritz, 1958, « L'expansion européenne et l'impérialisme », dans IDEM, *Le conflit du siècle*, Paris : Seuil, pp. 29-45.

28 janvier La construction de l'État-nation et l'évolution de l'ordre international

Remise de la 2^{ème} fiche portant sur le texte de Merle

Lecture obligatoire

- MERLE, Marcel, 1986, « Les tribulations de l'État », dans IDEM, *Les acteurs dans les relations internationales*, Paris : Economica, pp. 20-43.

4 février L'émergence de la société internationale

Remise de la 3^{ème} fiche portant sur le texte d'Armstrong

Lecture obligatoire

- ARMSTRONG, David, 2012, « L'évolution de la société internationale », dans Baylis, Smith et Owens, *op. cit.*, pp. 37-52.

11 février La guerre et l'évolution de l'ordre international

Remise de la 4^{ème} fiche, portant sur le texte de Sheehan

Lecture obligatoire

- SHEEHAN, Michael, 2012, « Le caractère changeant de la guerre », dans Baylis, Smith et Owens, *op. cit.*, pp. 221-235.

18 février Politique étrangère et diplomatie : rupture(s) et continuité(s)

Remise de la 5^{ème} fiche, portant sur le texte de Sébastien Barthe et Charles-Philippe David.

Lecture obligatoire

- Sébastien BARTHE et Charles-Philippe DAVID, « La politique étrangère », dans Thierry BALZACQ et Frédéric RAMEL (dir.), *Traité de relations internationales*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, pp. 909-932.

**25 février Semaine de lecture – Préparation de l'examen de mi-session
Ressources de base**

- MILZA, Pierre, 2014, « Exposé : le fascisme est fondamentalement un phénomène européen ». Cet exposé est disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=tZuKkwZ4ko4>
- POLANYI, Karl, 1983[1944], « La paix de cent ans », dans IDEM, *La grande transformation : Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris : Gallimard, pp. 37-57.
- KEEGAN, John, 1990, « Tout homme est un soldat », dans IDEM, *La Deuxième Guerre mondiale*, Paris : Perrin, pp. 11-36.

4 mars EXAMEN DE MI-SESSION SUR LES GRANDES CRISES de 1914 À 1945

Ressources de base qui pourront être consultées pendant l'examen

- Notes prises sur l'exposé de MILZA, *Op. Cit.*
- POLANYI, *Op. Cit.*
- KEEGAN, *Op. Cit.*

Section III– Les rapports mondiaux au XXème siècle

11 mars Les racines et les conséquences de la Première Guerre mondiale

Remise de la 6^{ème} fiche, portant sur le texte de Karas, Parent et Cailleux.

Lectures obligatoires

- KARAS, Joseph A., Joseph M. Parent et Dorothée Cailleux, « La Grande Guerre, en théories », *Politique étrangère*, 79, (1), Printemps 2014, pp. 13-25.

18 mars L'architecture institutionnelle de l'hégémonie américaine post-1945

Remise de la 7^{ème} fiche, portant sur le texte de Deblock et Hamel – **Attention la REMISE DE CETTE FICHE EST OBLIGATOIRE**



Lectures obligatoires

- DEBLOCK, Christian et Bruno Hamel, 1995, « Bretton Woods et l'ordre économique international d'après-guerre », *Interventions économiques*, n° 26, automne 1994/hiver1995, pp. 9-42.

Ce texte est disponible en ligne à l'adresse suivante :

http://classiques.uqac.ca/contemporains/deblock_christian/bretton_woods_ordre_econo/bretton_woods_intro.html

ET

- O'MEARA, Dan, 2010, « La théorie néogramscienne », dans Alex Macleod et Dan O'Meara (dir.), *Théories des relations internationales : Contestations et résistances*, Outremont : Athéna éditions, pp. 275-276 et pp. 281-283 (extraits).

25 mars La guerre froide et la bipolarité

Remise de la 8^{ème} fiche, portant sur le texte d'Hobsbawm

Lecture obligatoire

- HOBBSAWM, Éric, 1999, « Guerre froide », dans IDEM, *L'âge des extrêmes : le court vingtième siècle, 1914-1991*, Bruxelles : Complexe, pp. 303-340.

1 avril

La mondialisation et la reconfiguration du système international



Remise de la 9^{ème} fiche, portant sur le texte de Gélinas – Attention **la REMISE DE CETTE FICHE EST OBLIGATOIRE**

Lecture obligatoire

- GÉLINAS, Jacques B., 2015, « La vraie nature du néolibre-échange », dans IDEM, *Le néolibre-échange : L'hypercollusion business-politique*, Montréal : Écosociété, p. **95-126**.

8 avril

1918 à 2018 : Plus ça change, plus c'est pareil ?

Remise de la 10^{ème} fiche, portant sur le texte de De Senarclens

Lecture obligatoire

- DE SENARCLENS, Pierre, 2014, « 1914 et 2014 : nation et nationalisme », *Politique étrangère*, n° 1, pp. **145-156**.

15 avril

EXAMEN DE SYNTHÈSE

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.ugam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348
calacs@uqam.ca
www.tredepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM